

*Accord sur*  
L'ÉDUCATION  
AUTOCHTONE



ACDE





ACDE

*Accord sur*  
L'ÉDUCATION  
AUTOCHTONE

Cet Accord a été développé  
sous la direction de

Jo-ann Archibald  
University of British Columbia

John Lundy  
Laurentian University

Cecilia Reynolds  
University of Saskatchewan

Lorna Williams  
University of Victoria





# ACCORD SUR L'ÉDUCATION AUTOCHTONE

## Section 1 | Préambule

La Loi constitutionnelle de 1982, section 35, définit les peuples autochtones comme les peuples indiens, métis ou inuits. Les Indiens sont soit inscrits (recensés avec une communauté ou bande indienne), soit non inscrits (non recensés mais membre d'une communauté ou bande indienne). Les droits issus des traités des peuples autochtones sont reconnus dans la Loi constitutionnelle. Les chercheuses et les chercheurs ont fait valoir que l'héritage et les connaissances autochtones sont des droits autochtones protégés par la Constitution et que les peuples autochtones doivent pouvoir préserver leurs cultures, langues, coutumes et connaissances, car elles font partie d'un droit autochtone.<sup>1</sup>

Cet Accord utilise le terme Autochtone pour inclure les termes canadiens spécifiques Aborigène, Premières nations, Indien, Métis et Inuit ainsi que le contexte plus général des épistémologies, modes d'apprentissage, systèmes de connaissances et expérience vécue des peuples autochtones. Autochtone est à la fois un terme local et international, reflétant le fait que des problématiques, telles que l'impact de la colonisation, ont des implications à la fois locales et mondiales. Autochtone est le terme préféré pour l'Accord sur l'éducation autochtone; cependant, les termes Aborigène, Premières nations, Indien, Métis, Inuit et Indigène sont délibérément utilisés dans ce document afin de refléter la nature diverse, complexe et évolutive des identités autochtones au Canada. L'utilisation du terme Autochtone concentre l'attention sur l'éducation aborigène au Canada, tout en engageant un mouvement visant à aborder des problèmes éducatifs globaux.

## Section 2 | Le Contexte de l'Éducation Autochtone au Canada

L'établissement de mécanismes et priorités pour un plus grand engagement envers l'éducation autochtone, l'établissement de partenariats avec des communautés et organisations autochtones

---

<sup>1</sup> Voir Battiste, Marie & Henderson, James (Sa'ke'j). (2000). Protecting Indigenous knowledge and heritage: A global challenge. Saskatchewan: Purich Publishing Ltd.

et l'utilisation des cadres éducatifs basés sur les connaissances autochtones sont des tendances qui ont des implications importantes pour l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE). De nouvelles façons de s'engager sont nécessaires afin de répondre à ces tendances. Le moment est propice pour un effort concerté et coopératif créant une éducation transformationnelle, en rejetant le « statu quo », en allant au delà du discours « combler le fossé » et en contribuant au bien-être des peuples autochtones et de leurs communautés. Parallèlement, l'ACDE reconnaît qu'elle a un rôle et une responsabilité en termes de développement des connaissances et de la compréhension des éducateurs en matière d'éducation autochtone.

Les processus de colonisation ont banni ou supprimé les systèmes de connaissances autochtones, en particulier la culture et la langue, et ont contribué de manière significative aux faibles niveaux de performances scolaires et à la forte présence de problèmes sociaux, tels que le suicide, l'incarcération, le chômage et les séparations familiales ou communautaires. Par exemple, dans l'éducation secondaire, les taux d'obtention de diplômes en 2006 sont toujours inférieurs à 50 % au niveau national pour les élèves autochtones, et la réussite à un diplôme universitaire n'atteint que 8 %. À titre de comparaison, ce taux est en moyenne de 14 % pour les Canadiens de plus de 15 ans dans leur ensemble. En réponse, les peuples autochtones et leurs organisations et communautés se sont davantage impliqués dans la prise de décision et le développement des politiques afin d'améliorer tous les niveaux d'éducation. Des commissions gouvernementales et études nationales de premier plan ont demandé ce type d'implication politique et éducative, et ont recommandé que les systèmes de connaissances autochtones aient une place centrale dans la politique éducative, les programmes et la pédagogie afin d'améliorer de manière significative l'éducation autochtone.<sup>2</sup> Des efforts individuels et collectifs visant à atteindre de telles améliorations sont aujourd'hui mis en œuvre aux niveaux locaux, régionaux, provinciaux et nationaux. L'ACDE s'associe à ces efforts par le biais de ses facultés, écoles, collèges et départements d'éducation membres dans l'ensemble du Canada. En tant qu'organisation nationale, l'ACDE soutient et encourage un meilleur dialogue national et une plus grande action coopérative visant à améliorer l'éducation autochtone.

L'éducation autochtone formelle prend différentes formes et a lieu dans chaque village, ville et centre urbain canadien. Elle comprend l'éducation préscolaire, l'école maternelle à la 12<sup>e</sup> année, le collège, l'apprentissage de métiers, les Instituts autochtones d'apprentissage supérieur et l'université. En 2007, le Centre du savoir sur l'apprentissage chez les Autochtones du Conseil canadien sur l'apprentissage a travaillé avec les peuples des Premières nations, Métis et Inuits afin de représenter des modèles de leur apprentissage dans un contexte national. Les traits communs comprennent un cadre holistique s'étendant tout au long de la vie. Le caractère holistique répond au développement

---

2 Voir Hawthorn, H. (1967), National Indian Brotherhood's Indian Control of Indian Education (1972); et Royal Commission on Aboriginal Peoples (1996).

spirituel, émotionnel, physique et intellectuel vis-à-vis de soi-même, de la famille, de la communauté et de l'environnement.<sup>3</sup> Un modèle d'apprentissage holistique implique des stratégies diverses et multiples. D'autres facteurs, tels que la diversité géographique, culturelle et linguistique des peuples autochtones au Canada, accroissent la complexité et la richesse de l'éducation autochtone. Les peuples autochtones ont diverses langues et cultures. Il existe 615 Premières nations au Canada, englobant 10 grandes familles linguistiques des Premières nations distinctes et au moins 60 langues autochtones différentes parlées.<sup>4</sup> La croissance rapide de la population autochtone ajoute une autre dimension pertinente à la planification éducative à venir.

D'après le Recensement canadien de 2006, 3,8 % (1 172 790) de la population canadienne a une identité autochtone, ce qui inclut les Premières nations, les Métis et les Inuits. La majorité est formée par les Premières nations (60 %), suivies des Métis (33 %) et des Inuits (4 %). Un peu plus de la moitié des peuples autochtones (54 %) vit dans des centres urbains. Presque la moitié de la population autochtone (48 %) est âgée de 24 ans ou moins. C'est le segment de la population autochtone connaissant la plus forte croissance. En 2017, la population autochtone âgée de 20 à 29 ans pourrait représenter 30 % de la population totale du Saskatchewan, 24 % du Manitoba, 40 % du Yukon et 58 % des Territoires du Nord-Ouest.<sup>5</sup> Les environnements éducatifs au sein desquels les élèves autochtones apprennent sont également très divers.

Le domaine problématique de la nomenclature est également sujet à une forte diversité. Nommer une personne autochtone comme étant « Autochtone, Indigène, Première nation, Indien, Métis, Aborigène, Amérindien ou Inuit », signifie participer à un processus complexe d'auto-identification ou, comme l'exprime Chartrand (1991), « d'étiquetage négatif ».<sup>6</sup> Nous sommes tout à fait conscients que ce processus est souvent riche de discorde réciproque et peut être un facteur d'émancipation, douloureux ou les deux à la fois pour les Autochtones.

Sur ce point, la gouvernance de l'éducation autochtone relève de la responsabilité des communautés autochtones, des provinces et du gouvernement fédéral. Une attention concentrée sur les problèmes de gouvernance n'a pas suffi à résoudre ce qui se révèle être des problèmes éducatifs de fond. Ce partage des responsabilités a entraîné un certain nombre de problèmes juridictionnels. Une tendance de plus en plus marquée implique les peuples des Premières nations et Inuits, obtenant la juridiction en matière d'éducation. Par exemple, la Loi sur l'éducation des Mi'kmaq

3 Voir Conseil Canadien sur l'Apprentissage, <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/RedefiningSuccessInAboriginalLearning/RedefiningSuccessReport.htm#models>  
Disponible le 2 sept 2009.

4 Voir Conseil Canadien sur l'Apprentissage, <http://www.ccl-cca.ca/CCL/Reports/RedefiningSuccessInAboriginalLearning/RedefiningSuccessReport.htm#models>. 2 sept 2009.

5 Gouvernement du Canada. (2008). Recensement du Canada, Ottawa, 2006.

6 Chartrand, P. (1991), "Terms of division: Problems of 'outside-naming' for Aboriginal people in Canada," *Journal of Indigenous Studies* 2 (2), p.2.

(1999) qui donne aux Mi'Kmaq de la Nouvelle-Écosse le contrôle de l'éducation de la maternelle à la 12e année et aux niveaux postsecondaires, et la Loi sur la compétence des Premières nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique (2006) qui permet à des Premières nations spécifiques de contrôler l'éducation au sein de la réserve, de la maternelle à la 12e année.<sup>7</sup> Plus de 500 écoles des Premières nations sont installées dans des réserves indiennes<sup>8</sup> et 51 institutions postsecondaires autochtones<sup>9</sup> existent dans tout le pays. La majorité des élèves autochtones sont inscrits dans des écoles publiques et des institutions postsecondaires publiques où il y a souvent peu ou même aucune influence sur le programme d'étude autochtone et l'organisation.

Quelques programmes de formation des enseignants autochtones ont été mis en place dans les facultés ou écoles de l'éducation du pays au milieu des années 70. Ils existent encore aujourd'hui, offrant aux Autochtones une autre option pour obtenir leur formation d'enseignant, en parallèle aux programmes de formation initiale des enseignants. Le nombre de programmes universitaires autochtones est encore plus réduit. Un problème majeur que rencontrent la formation des enseignants et la formation de deuxième cycle universitaire est que les systèmes de connaissances et d'éducation autochtones sont marginalisés et ont une influence limitée sur les étudiants en général. L'ACDE pense pouvoir améliorer le profil et les avantages de l'éducation autochtone parmi ses institutions membres et le public en général.

### Section 3 | L'ACDE et l'Éducation Autochtone

L'Accord Général de l'ACDE forme un cadre solide pour la collaboration de ses signataires afin de faire avancer l'éducation au Canada, en s'appuyant sur ses objectifs, valeurs et principes. Toutes les institutions signataires de l'Accord sur l'Éducation autochtone devront aspirer à intégrer sa philosophie, ses principes et ses objectifs dans leurs programmes éducatifs et leurs initiatives de recherche. Les signataires utiliseront cet Accord comme guide lors de l'analyse et la transformation des programmes, en travaillant en collaboration afin de donner la priorité aux valeurs et objectifs éducatifs des peuples et communautés autochtones. L'ACDE encouragera les signataires à partager leurs progrès, leurs défis et leurs succès relatifs à la mise en œuvre de cet Accord afin que chacun puisse s'entre-aider et apprendre des expériences des autres.

7 Carr-Stewart, S., Cooke, S., & Dillon, T. (2008). First Nations education in Canada: Regaining responsibility. Dans Robert Heber, (Ed.), *Indigenous education: Asia/Pacific*, (pp. 189-197). Saskatchewan: Indigenous Studies Research Centre, First Nations University of Canada.

8 Voir la Fiche d'information sur le Forum socioéconomique des Premières Nations – Éducation autochtone. <http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/mr/is/aedu-eng.asp>, 13 mars 2009.

9 Voir la Fiche d'information de l'AINC : Éducation. <http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/mr/is/fct-edu-eng.asp>, 13 mars 2009.



## Section 4 | Vision

La vision de l'Accord est que les identités, cultures, langues, valeurs, modes de savoir et systèmes de connaissances autochtones prospéreront dans tous les environnements d'apprentissage canadiens.

## Section 5 | Principes

Nous croyons que cet Accord :

- soutient une société socialement juste pour les peuples autochtones;
- reflète un processus consultatif, collaboratif et respectueux avec des détenteurs de connaissances autochtones et non autochtones;
- encourage des partenariats multiples au sein des communautés éducatives et autochtones;
- estime la diversité des connaissances et façons d'apprendre et de savoir autochtones.

## Section 6 | Objectifs

Reconnaissant le besoin d'une transformation éducative et compte tenu des responsabilités uniques en termes d'autorité des doyens, directeurs et présidents d'éducation dans le contexte universitaire canadien, l'ACDE soutient, cautionne et encourage les objectifs suivants :

### Des environnements d'apprentissage accueillants et respectueux

- Créer et soutenir des environnements d'apprentissage accueillants et respectueux qui instillent un sentiment d'appartenance pour tous les apprenants, autochtones et non autochtones, dans tous les programmes postsecondaires auxquels participent les facultés, collèges, écoles et départements d'éducation.
- S'assurer que tous les programmes d'éducation de premier et second cycle soulignent l'importance de créer des environnements d'apprentissage accueillants et respectueux pour tous les apprenants, autochtones et non autochtones.
- Plaider pour que les éducateurs créent des environnements d'apprentissage (dans tous les cadres éducatifs) qui instillent un sentiment d'appartenance pour tous les apprenants, autochtones et non autochtones, et qui acceptent, respectent, accueillent et soutiennent mieux les apprenants autochtones.

## Des programmes d'étude respectueux et inclusifs

- Remettre en question les structures et cadres des programmes d'étude existants afin qu'ils engagent les apprenants à faire l'expérience du monde autochtone et de la connaissance autochtone de manière holistique.
- Inclure les détenteurs de connaissances et gardiens de la sagesse autochtones dans le développement des programmes d'étude et activités de renouvellement.
- Promouvoir le développement de programmes d'étude culturellement adaptés et inclure dans les programmes du contenu et des méthodes de savoir autochtones à tous les niveaux.

## Des pédagogies culturellement adaptées

- Promouvoir des programmes de faculté et de formation à l'enseignement complets qui créent des opportunités significatives pour l'apprentissage et la pratique des pédagogies et modes de savoir autochtones.
- Améliorer la qualité des connaissances, la compréhension et les compétences pédagogiques de tous les éducateurs et éducatrices sur l'éducation autochtone et les systèmes de connaissances autochtones.

## Mécanismes pour valoriser et promouvoir l'indigénité dans l'éducation

- Valoriser l'étude de la connaissance autochtone comme activité de recherche.
- Créer des clauses et procédures dans les processus de promotion et d'affectation de manière à ce que tout membre du corps professoral, autochtone et non autochtone, travaillant sur des projets d'éducation autochtone voit sa recherche, son enseignement, son service et son travail de promotion valorisés de manière appropriée au sein de ses institutions.
- Inclure, guider, soutenir et conserver des chercheurs autochtones au sein de nos institutions.
- Reconnaître la connaissance autochtone et encourager sa mise en évidence dans les domaines de la recherche et de l'enseignement.
- Impliquer les groupes autochtones locaux, régionaux et nationaux dans les prises de décision sur l'éducation.
- Accepter la responsabilité de la sensibilisation comme une manière de remettre en cause et vaincre les barrières systémiques et institutionnelles empêchant l'indigénité dans l'éducation.

- Promouvoir l'utilisation de procédures d'évaluation des programmes culturellement adaptées qui prennent correctement en compte les complexités des programmes d'éducation autochtones.
- Promouvoir des partenariats avec les apprenants autochtones, leurs familles et leurs communautés afin d'améliorer la sensibilisation et la connaissance de l'éducation autochtone pour tous les éducateurs et éducatrices, et candidats et candidates à l'enseignement.

### Évaluation culturellement sensible

- Promouvoir des pratiques d'évaluation qui soutiennent des relations socialement justes au sein de la classe et au-delà pour les peuples autochtones et non autochtones.
- Promouvoir l'élimination de toute partialité culturelle ou autre dans l'évaluation des étudiants et des étudiantes.

### Affirmer et revitaliser les langues autochtones

- Reconnaître la crise suscitée par l'effondrement des langues autochtones et les effets négatifs sur l'identité de la communauté et la vision du monde.
- Assurer un rôle d'autorité en termes de soutien des communautés autochtones et impliquer d'autres facultés dans la promotion, la récupération, la restauration, la revitalisation et l'enseignement des langues autochtones.

### Autorité autochtone en matière d'éducation

- Soutenir le développement et l'extension de l'autorité autochtone en matière d'éducation.
- Augmenter de manière substantielle le nombre de personnes issues des Premières nations, Inuits et Métis à des postes d'autorité et faire tomber les barrières institutionnelles empêchant l'avancement de carrière parmi les éducateurs autochtones.
- Reconnaître les pressions subies par les chercheurs autochtones en encourageant la transformation vers l'indigénéité dans l'éducation. L'ACDE cherchera donc activement à offrir un soutien supplémentaire à ces chercheurs.
- Améliorer l'accès, le soutien transitionnel et les stratégies de rétention développés en partenariat avec les communautés autochtones afin d'accroître de manière significative le nombre de personnes issues des Premières nations, Inuits et Métis s'inscrivant et suivant des programmes secondaires, postsecondaires, de formation des enseignants et de deuxième cycle universitaire.

## Apprenants non autochtones et indigénité

- Encourager l'engagement politique de tous les candidats et candidates à des postes pédagogiques envers l'éducation autochtone de manière à ce qu'ils aillent au-delà de la sensibilisation et prennent des mesures au sein de leur propre sphère d'influence.
- Offrir des opportunités au sein de tous les programmes de formation des enseignants pour que les candidats et candidates puissent avoir des expériences authentiques dans une variété de cadres d'apprentissage autochtones (urbains, ruraux, isolés, financés par des bandes ou financés par la province).
- Encourager tous les étudiants et étudiantes, candidats et candidates à l'enseignement et étudiants de deuxième cycle à explorer et questionner leur propre impression de pouvoir et de privilège (ou leur impression de manque de pouvoir et de privilège) au sein de la société canadienne par comparaison avec d'autres personnes vivant au sein de cette société.
- Améliorer la façon dont tous les programmes de formation des enseignants canadiens et partenaires de l'éducation travaillent ensemble pour aboutir à une formation des enseignants autochtones et des programmes de formation des enseignants de qualité qui répondent aux besoins des apprenants autochtones.

## Recherche autochtone culturellement respectueuse

- Créer et mobiliser les connaissances en recherche, y compris les épistémologies autochtones, afin de transformer l'éducation autochtone, la formation des enseignants, la formation professionnelle continue et les programmes de deuxième cycle.
- Établir des partenariats avec les communautés autochtones à tous les niveaux, dans le cadre de processus de recherche respectueux et basés sur l'éthique.
- Favoriser les environnements qui encouragent les étudiants, les candidats à l'enseignement, les étudiants de deuxième cycle et les chercheurs autochtones et non autochtones à utiliser les méthodologies autochtones et respecter l'éthique et les protocoles autochtones dans la gérance / exécution des recherches.
- Promouvoir l'utilisation des langues autochtones dans la recherche et les publications érudites.